



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR, LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

| | |
|--|--------------|
| M. Étienne Baillargeon | Maire |
| M. Michel Paquet, conseiller | siège n° : 1 |
| M. Yvan Thibeault, conseiller : | siège n° : 2 |
| M. Bernard Jourdain, conseiller : | siège n° : 3 |
| Mme Thérèse Gendreau, conseillère : | siège n° : 4 |
| M ^{me} Carole Jourdain, conseillère : | siège n° : 5 |

M. Gilles Provencher, directeur général et secrétaire-trésorier

Sont absent(e)s :

| | |
|------------------------------|--------------|
| M. Jean Proulx, conseiller : | siège n° : 6 |
|------------------------------|--------------|

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

La maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00

20 personnes sont présentes à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2022
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 30 novembre 2022
 - 6.3. Établissement Régime Volontaire Épargne Retraite
 - 6.4. Dépôt et acceptation des états financiers 2021 pour la municipalité de Baie-Trinite
 - 6.5. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année 2021
 - 6.6. Modification pour les conditions de travail pour le directeur général
 - 6.7. Embauche de madame Denise Lelièvre à titre de préposé à l'entretien ménager par intérim
 - 6.8. Avis de motion et dépôt de projet pour adoption du règlement # 2022-06 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2023

- 6.9 Demande de prêt temporaire à la caisse populaire afin de couvrir notre prêt de l'aqueduc
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE
Pas de point à traiter
- 8 TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
8.1 Programme d'aide à la voirie locale
- 9 HYGIÈNE DU MILIEU
Pas de point à traiter
- 10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
10.1 Demande de commandite pour l'album des finissants du centre éducatif l'abri de Port-Cartier
10.2 Projet d'autocollants des municipalités de tourisme Côte-Nord
10.3 Entretien de la patinoire de décembre 2022 à mars 2023
10.4 Demande de don pour fête de Noël, Maison des jeunes L'Authentique
- 11 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 12 VARIA _____
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-12-01



2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-02



3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2022

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2022 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2022 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire : Premièrement, bienvenue à M. Jourdain au sein du conseil.

La personne responsable de la Saint-Jean a décidé de laisser le flambeau à une autre personne qui voudrait s'en occuper. Toute personne intéressée à prendre le flambeau vous pouvez communiquer avec moi pour avoir la documentation nécessaire.

Conseillers :

Mme Thérèse Gendreau félicite M. Jourdain pour son élection.

M. Bernard Jourdain tient à remercier toutes les personnes qui ont cru en lui ainsi que les bénévoles qui l'ont aidé à rentrer au conseil. Il a aussi un merci tout spécial à sa conjointe, Mme Line Larouche.

Il mentionne aussi qu'il reste trois ans au mandat du conseil et que le conseil est une bonne équipe qui est bien conseillée par M. Gilles Provencher le directeur général.



5.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Demande de commandite par le Centre éducatif L'Abri de Port-Cartier

2022-12-03



6.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2022 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2022, au montant de 57 644.67\$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-04



6.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 12 DÉCEMBRE 2022

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 14 décembre 2022 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 14 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-05



6.3. ÉTABLISSEMENT RÉGIME VOLONTAIRE ÉPARGNE RETRAITE

ATTENDU QUE la municipalité veut aider, les employés en établissant un RVER pour l'ensemble des employés

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE la Municipalité de Baie-Trinité délègue le directeur général pour signer les documents relatifs à ce Régime Volontaire Épargne Retraite

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2022-12-06



6.4 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 POUR LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ

Conformément à l'article 176.1 du CMQ, le secrétaire-trésorier a donné avis public, que les rapports financiers 2021 allaient être déposés à la présente séance, le tout, conformément au Code municipal.

Ainsi, le secrétaire-trésorier dépose le rapport financier 2021 ainsi que le rapport du vérificateur externe visé au premier alinéa de l'article 966.2 CM.

2022-12-07



6.5 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2021 déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 14 décembre 2022.

Le rapport financier

Les états financiers au 31 décembre 2021 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 182 780\$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) moins les amortissements totalisent un montant de 1 176 027\$.

Les activités d'investissements totalisent la somme de 390 668 \$.

Le remboursement de la dette pour sa part totalise 97 106 \$, net des subventions gouvernement 471 746 \$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2021 un déficit de fonctionnements à des fins fiscales de 39 603\$.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé 6 326 243 \$ dont un déficit de fonctionnement non affecté de 36 127 \$, lequel inclut le déficit de fonctionnement de l'exercice 2021.

| | REVENUS | | |
|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | Budget 2021 | 2021 | 2020 |
| Taxes | 662 389.00 \$ | 667 911.00 \$ | 671 577.00 \$ |
| Tenant lieu de taxes | 146 865.00 \$ | 146 083.00 \$ | 145 127.00 \$ |
| Transferts | 822 195.00 \$ | 317 964.00 \$ | 340 147.00 \$ |
| Services rendus | 45 539.00 \$ | 59 677.00 \$ | 62 685.00 \$ |
| Imposition de droits | 13 300.00 \$ | 20 529.00 \$ | 11 387.00 \$ |
| Autres | 5 501.00 \$ | (29 384.00) \$ | 39 762.00 \$ |
| Totaux | 1 695 789.00 \$ | 1 182 780.00 \$ | 1 270 685.00 \$ |
| | CHARGES | | |
| | Budget 2021 | 2021 | 2020 |
| Administration générale | 341 217.00 \$ | 367 656.00 \$ | 340 145.00 \$ |
| Sécurité publique | 111 589.00 \$ | 113 075.00 \$ | 123 758.00 \$ |
| Transport | 329 374.00 \$ | 445 050.00 \$ | 390 617.00 \$ |
| Hygiène du milieu | 121 725.00 \$ | 376 706.00 \$ | 381 755.00 \$ |
| Urbanisme et dév. | 66 780.00 \$ | 66 923.00 \$ | 28 955.00 \$ |
| Loisirs et culture | 33 921.00 \$ | 46 998.00 \$ | 50 425.00 \$ |
| Frais de financement | 121 132.00 \$ | 84 087.00 \$ | 116 532.00 \$ |
| Totaux | 1 125 738.00 \$ | 1 500 395.00 \$ | 1 432 187.00 \$ |



Le rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Jean-François Bonneau, CPA, CA Associé / Certification et Services-Conseils chez Deloitte, en date du 31 décembre 2021. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Baie-Trinité.

À la suite de la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-Trinité au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Le traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention sur la rémunération et sur l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

(Référence rapport financier page S-45).

| Fonction | Rémunération | Allocation de dépenses |
|------------------|--------------|------------------------|
| Conseiller(ère)s | 11 952\$ | 5 999\$ |
| Maire | 6 900\$ | 3 450\$ |

DIFFUSION

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

D'EXPÉDIER une copie de ce rapport à toutes les portes des immeubles de la municipalité afin d'informer les citoyens sur les faits saillants de ce rapport, et que celui-ci soit aussi disponibles sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-08



6.6. MODIFICATION POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU QUE le directeur général est le nouveau directeur général de la municipalité de Godbout et de Baie-Trinité

ATTENDU QUE le nombre d'heures travaille vas se répartir comme suit Baie-Trinité (23 heures) à 43.95\$/ heure et Godbout (12 heures) à 43.95\$/ heure et les frais de logement et les traverser maritime vas être répartis proportionnellement aux nombres heure travaillés soit 65.71% pour Baie-Trinité et 34.29% pour Godbout.

ATTENDU QUE si le besoin pour le nombre heures travailler doit être supérieur à 23 heures pour la municipalité de Baie-Trinité autorise le directeur à faire un maximum de 8 heure supplémentaire sans autorisation du conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte les modifications

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2022-11-09



6.7 EMBAUCHE DE MADAME DENISE LELIÈVRE À TITRE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le poste à l'entretien ménager de la municipalité est vacant

ATTENDU QUE le poste à l'entretien ménager de la municipalité va être affiché pour une période de 30 jours (14 janvier 2023)

ATTENDU QUE le directeur général recommande l'embauche de madame Denise Lelièvre à titre à l'entretien ménager de la municipalité par intérim ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité embauche madame Denise Lelièvre au poste de responsable de l'entretien ménager par intérim;

QUE les conditions offertes pour ce poste soient de base en fonction de la convention collective en vigueur classe 1 échelon 10;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-10



6.8. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET POUR ADOPTION DU RÈGLEMENT # 2022-6 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES, LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2023

M. Yvan Thibeault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement 2022-06 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2023 sera adopté.

Le secrétaire-trésorier dépose le projet de règlement 2022-06

2022-12-11



6.9. DEMANDE DE PRÊT TEMPORAIRE À LA CAISSE POPULAIRE AFIN DE COUVRIR NOTRE PRÊT DE L'AQUEDUC

ATTENDU QUE le paiement de **583 000.00\$** pour l'aqueduc est payable le 24 février de chaque année jusqu'en 2026 et que la subvention de 532 141.12\$ est accordée le 22 mars de chaque année jusqu'en 2026

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour couvrir la somme totale de **583 000.00\$**;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE la municipalité demande à la caisse populaire de lui accorder un prêt temporaire pour la somme de **532 141.12\$** et à la réception de l'aide financière la municipalité paiera ledit prêt temporaire. Cette résolution est valide pour les 4 prochaines années et nomme le directeur général pour signer les papiers relatifs à ce prêt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-12



8.1. PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Trinité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;



ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonces;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Mme Thérèse Gendreau, appuyée par M. Bernard Jourdain, qu'il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité du Village de Baie-Trinité approuve les dépenses d'un montant de 47 000.00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-13



10.1 DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ALBUM DES FINISSANTS DU CENTRE ÉDUCATIF L'ABRI DE PORT-CARTIER

ATTENDU QUE le comité de l'album des finissants du Centre Éducatif L'Abri de Port-Cartier nous demande une contribution monétaire sous la forme de l'achat d'un espace publicitaire dans l'album des finissants 2022-2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité achète un espace publicitaire de 1/8 de page aux coûts de 45\$ dans l'album des finissants 2022-2023 du CELA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-14



10.2 PROJET D'AUTOCOLLANTS DES MUNICIPALITÉS DE TOURISME CÔTE-NORD

ATTENDU QUE Tourisme Côte-Nord a effectué la campagne promotionnelle de distribution d'autocollants à l'effigie des municipalités du territoire Nord-Côtier pour une deuxième année et que près de 92 374 ont été distribués à travers la Côte-Nord;

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Trinité a participé pour une première année au projet en 2022 et que nous avons distribué 1076 / 1500 autocollants;

ATTENDU QUE pour la saison 2023 le projet est de retour;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault



QUE le Conseil de la municipalité de Baie-Trinité s'engage à participer financièrement pour la somme de 700\$ (incluant les frais de licence, le transport, 1500 autocollants) au projet de Collection d'autocollants Road trip Côte-Nord pour la création et l'impression d'un autocollant à l'image de la municipalité et accepte que la distribution soit gratuite, sous la coordination de Tourisme Côte-Nord;

QUE madame Stecy Martens soit nommée représentante de la municipalité dans ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-15



10.3 ENTRETIEN DE LA PATINOIRE DE DÉCEMBRE 2022 À MARS 2023

ATTENDU QUE la population de la municipalité de Baie-Trinité aura accès à la patinoire une partie de l'hiver;

ATTENDU QUE la patinoire doit être dégagée et arrosée pour que la glace soit belle;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE la Municipalité de Baie-Trinité paie une somme de 250.00\$ par mois à monsieur Philippe Savard pour le travail effectuer du dégagement et l'arrosage de la patinoire et que la municipalité s'engage à lui remettre une clé pour le bâtiment de la patinoire et de l'autorisé à utiliser le tracteur Massey-Ferguson;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-16



10.4 DEMANDE DE DON POUR FÊTE DE NOËL, MAISON DES JEUNES L'AUTHENTIQUE

ATTENDU QUE la Maison des jeunes « L'Authentique » de Baie-Trinité sollicite la Municipalité afin de contribuer financièrement à l'achat de cadeau pour les enfants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte de contribuer financièrement à l'événement en offrant 250 \$ taxes incluses pour l'achat de présents pour les enfants;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. George Gagnon,

1. Il demande au conseil à ce que les taxes soient équitables pour tout le monde.
2. La clôture de notre camping de la ZEC, doit encore être réparée, est-ce que la municipalité aidera financièrement à la réparée, car ce sont les employés du déneigement qui mettent la neige dessus et qui la brise?

M. Richard Lecavalier,

1. Êtes-vous conscient qu'il y ait des citoyens qui paient moins de taxes que d'autres?



2. Vous avez engagé Mme Lelièvre, mais pourquoi que vous avez demandé à madame Blais de démissionner?
3. Est-ce que les cours de pompiers volontaires vont continuer et je vous ai envoyé une lettre à ce propos et je n'ai jamais eu de réponse pourquoi?

M. Serge Lestage

1. Est-ce que je peux avoir vos numéros de TPS et TVQ si vous nous les chargez?
2. Le point du programme de la voirie locale cet argent va aller où, dans quel secteur du village?
3. Est-ce qu'il va y avoir une augmentation des taxes dans le secteur de l'Anse-aux-Bouleaux avec les travaux effectués?
4. Concernant la piste d'atterrissage, est-ce public ou privé? Va-t-il y avoir une consultation publique pour cela? Ça coutera combien tout cela? Avez-vous l'autorisation du Fédéral pour ça?

M. Yvan Chouinard

1. Serait-il possible pour vous de demander au ministère des Transports s'ils sont au courant pour l'affaissement de la chaussée à la côte du Rat-Musqué entre Baie-Trinité et Godbout, car tout le monde de Baie-Trinité voyage à Baie-Comeau c'est pour la sécurité de tous.

M. Samuel Thibeault

1. Est-ce que le poste de la conciergerie a été affiché quelque part?
2. Est-il possible de mettre un peu d'argent à notre patinoire, car le bâtiment est encore en mode piscine, et plusieurs petits travaux seraient à faire pour l'améliorer?
3. Est-ce qu'il y a quelqu'un sur le déneigement des rues la nuit? C'est pour la sécurité de nos aînés et des citoyens en général.

M. Richard Dion

1. Lors de la dernière assemblée, j'avais demandé que les pompiers aient un registre dans le camion des adresses avec les noms des résidents. Est-ce que cela a été fait?

Mme Michèle Morneau

1. Est-ce que les gens de la rue Poulin seront avisés du projet de la piste d'atterrissage derrière chez eux?

2022-12-17

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

DE lever l'assemblée il est 20h15.



Etienne Baillargeon
Maire

Gilles Provencher
Directeur général, secrétaire-trésorier